



Lettre d'informations 9 novembre 2020 - Quelques nouvelles bagnolaises...

Attention !! Port du masque obligatoire sur la commune de Bagnols

À compter du dimanche 8 novembre 2020 minuit, [suite à l'arrêté préfectoral n°69-2020-11-06-006](#), **le port du masque est OBLIGATOIRE** sur l'ensemble de la commune ainsi que sur l'ensemble du département entre 6h et 2h.

Note : le masque n'est pas obligatoire lors de la pratique d'activités sportives de plein air. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les -6 ans.

[Retrouvez toutes les informations sur la page Spécial Covid-19 du site internet de la Commune !](#)

Célébration du 11 novembre 2020

Les célébrations sont réduites au strict minimum du fait du confinement (les rassemblements sont limités à 6 dans l'espace public) et consisteront à la pose d'une composition florale sur le monument aux morts de Bagnols dans un format très restreint (maire et adjoint-e-s), en respectant strictement les mesures de distanciation et sans public.

Le Bleuet de France, œuvre caritative intégrée depuis 1991 à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, soutient les blessés de guerre, les victimes du terrorisme et les pupilles de la Nation. Cette année, le contexte sanitaire du pays ne permettra pas les collectes sur la voie publique pour le Bleuet de France à l'occasion du 11 novembre. [Pour autant il est possible de contribuer via des dons en ligne.](#)

Changement – Date de la prochaine séance du conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal est avancée au jeudi 12 novembre 2020 car des décisions modificatives doivent être prises rapidement pour éviter des blocages comptables. [Voici l'ordre du jour.](#)

Accueil de stagiaires à l'école communale de BAGNOLS

Dans le cadre de conventions de stage signées avec la mairie, l'école communale de Bagnols accueille deux stagiaires, Clémence BRAVO et Marie MERADI, qui effectuent un stage obligatoire pour leur formation initiale. Bienvenue à elles !

Mise à disposition de brassards de visibilité à destination des jeunes prenant le car

La mairie dispose de [brassards de visibilité jaune fluo](#) à destination des jeunes prenant le car sur la commune de Bagnols (scolaires, collégiens, lycéens). Avec le passage à l'heure d'hiver, la visibilité est moindre aux horaires de passage des cars scolaires et ce brassard contribue à plus de sécurité. Si vous souhaitez en récupérer, nous vous invitons à vous signaler en mairie, nous le déposerons ensuite dans votre boîte aux lettres. Contact : secretariat@bagnols.net et tél: 04 74 71 70 17

Remerciements – Fleurissement

La commission Fleurissement remercie le GAEC Saint Aygues Horticulture pour le don de chrysanthèmes qui sont venus compléter les plantations actuelles et égayer le village en cette période automnale.

Destruction d'un nid de frelons asiatiques

Le 5 novembre 2020, un nid de frelons asiatiques (de 70 cm de haut !) a été détruit dans une des anciennes carrières de pierres dorées de Bagnols. Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen, son corps est presque tout noir, orangé aux extrémités et il a les pattes jaunes. C'est une espèce envahissante qui s'attaque aux abeilles et peut être dangereux pour l'homme. Le nid a été déclaré par Claude CARRON, apiculteur bagnolais, sur [la plateforme du GDS \(Groupement de défense sanitaire\) Rhône-Alpes](#). Dans le cadre d'une convention avec la Communauté de Communes Beaujolais-Pierres dorées, le GDS a organisé l'intervention de la société [Rhône Guêpes Frelon](#). Il était important d'intervenir avant l'hiver car au mois de novembre, plusieurs centaines de reines fondatrices partent pour essaimer, ce sont autant de nids potentiels pour l'année suivante.

En cas de suspicion de nid de frelon asiatique, ne cherchez en aucun cas à détruire le nid seul, même s'il est de petite taille et gardez une distance de sécurité autour du nid d'au moins 10 mètres. Contactez la mairie ou [effectuez un signalement sur la plateforme](#). Pour les nids de frelons européens ou de guêpes, il convient de contacter directement des entreprises spécialisées. Si besoin, la mairie dispose de coordonnées.

Permanence de Nathalie SERRE, députée du Rhône

Nathalie SERRE, députée du Rhône, tiendra une permanence mardi 10 novembre 2020 à la mairie du Val d'Oingt en salle du conseil de 9h à 11h30. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, il est impératif de prendre rendez-vous en amont avec son secrétariat au 04 74 63 89 80.

Aide aux entreprises – Situation Covid-19

- Un **numéro national** spécial d'information sur les mesures pour les entreprises en difficulté est en ligne pour obtenir des renseignements et conseils sur les aides d'urgence dont vous pouvez bénéficier (reports de charges ou d'impôts, prêts garantis par l'État, fonds de solidarité, activité partielle, etc.). Tél : **0806 000 245**, du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 13h à 16h. [Plus d'informations sur le site du Ministère de l'économie, des finances et de la relance.](#)
- Un **numéro régional** d'information a été mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette hotline gratuite est à destination des commerçants, des chefs d'entreprise, des agriculteurs, des artisans et des indépendants. Tél : **0 805 38 38 69**, du lundi au vendredi, de 9h à 12h. [Plus d'informations sur le site de la Région.](#)
- La Région va aider les commerçants et artisans pour se développer numériquement sur ce sujet via [Mon commerce en ligne](#).
- La CCI Beaujolais déploie sur l'ensemble du territoire la marketplace « EN BAS DE MA RUE », outil qui permet aux commerçants et prestataires de service de proposer à leurs clients un mode d'achat en « click&collect ». Solution clé en main pour ouvrir une e-boutique consultable 7j/7 – 24h/24, cette plate-forme est exceptionnellement et pendant toute la durée du confinement en accès gratuit et sans condition d'engagement. [Vous trouverez sur leur site toutes les informations sur l'outil et comment l'utiliser.](#)

Ouverture des déchetteries pendant le confinement

Les 4 déchetteries situées sur le territoire de la CCBPD sont ouvertes pendant le confinement, aux jours et horaires habituels.

Afin de garantir les conditions de sécurité du personnel et des usagers des déchetteries, le respect des gestes barrière doit être appliqué de manière très stricte : le port du masque est obligatoire sur les plateformes. Il convient de se munir de ses propres outils (pelle, balai, etc.) pour décharger dans les bennes.

Pour vous rendre en déchetterie, cochez la case "convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public".

Département du Rhône - Continuité de service public

Pendant cette période de confinement, le Département du Rhône assure la continuité du service public. Une question ? Contactez le 0800 869 869.

Points conseil budget - surendettement

Les Points conseil budget accompagnent les ménages en difficulté en Auvergne Rhône-Alpes. En Auvergne Rhône-Alpes, 21 structures ont été labellisées en 2020, en complément des 22 structures créées en 2019. Les Points Conseil Budget sont des lieux d'accueil portés par une association, un centre communal d'action sociale (CCAS) ou un centre social afin de prévenir les difficultés budgétaires et de lutter contre le surendettement des particuliers. [La carte des Points Conseil Budget est accessible en ligne à l'adresse suivante.](#)

Région - Aide à la protection des équidés

Suite à plusieurs intrusions illégales au sein de leurs établissements, la Région apporte une aide aux éleveurs équins, établissements équestres, centres d'entraînement ou sociétés de courses et hippodromes, pour l'achat de caméras afin de sécuriser leurs structures et de protéger les chevaux. [Modalités et aide en suivant ce lien !](#)

Fermeture passage à niveau à CIVRIEUX

Le passage à niveau sur la route de la Vallée RD385 (Civrieux-Lozanne) sera fermé à la circulation les nuits du 17 et 18 novembre 2020 de 20h à 7h. La circulation sera interdite sur la route de la vallée, RD385. Des déviations sont mises en place.

-